

Paris, le 28 avril 2022.

Lancement de l'édition 2022 du Classement des Associations

Le Classement des associations revient pour une onzième édition. Cet événement incontournable dans le monde des associations étudiantes a pour objectif de couronner la meilleure association étudiante de France. Le titre de meilleure association étudiante de France sera décerné le 25 novembre 2022 à Paris dans un événement rassemblant les finalistes venus de toute la France.

Fondé par Aneo et coorganisé par le Bureau National des Elèves Ingénieurs et le Bureau National des Etudiants en école de Management, ce concours vise à offrir aux étudiants engagés dans le milieu associatif étudiant de la visibilité auprès du monde de l'Enseignement Supérieur ainsi que le monde professionnel. En effet, de nombreux partenaires d'exception seront présents pour échanger et découvrir ceux qui font la vie associative étudiante en France.

Le rassemblement étudiant à Paris sera également l'occasion de récompenser des associations étudiantes sur 11 thématiques précises (Association culturelle, événementielle, innovante...). Tout au long de l'événement, les étudiants représentant leurs associations auront l'occasion de monter sur scène pour faire valoir leur engagement pour ces thématiques.

Jusqu'à mi-mai, les associations étudiantes sont invitées à déposer leur candidature par [ici](#). Il s'en suivra une phase de rédaction d'un rendu écrit qui doit permettre de présenter l'association ou le projet qu'elles souhaitent mettre en avant. Sur la base de ces documents, le jury composé de membres du BNEI et du BNEM, sélectionnera les finalistes de chaque catégorie. Les projets et certaines catégories d'association seront invités à pitcher devant le jury courant octobre en visioconférence. Pour les autres catégories d'association, ce pitch aura lieu en novembre pendant l'évènement final à Paris.

Comme dit précédemment, l'évènement final récompensera les meilleurs associations et projets par catégorie et décernera le titre de la meilleure association étudiante de France. Cet évènement aura lieu à Paris pour permettre la venue d'un maximum d'associations.

Le BNEI et le BNEM donnent rendez-vous aux associations étudiantes le 25 novembre à Paris pour récompenser la meilleure association étudiante de France 2022 !

A propos du BNEI :

Créé en 1998, le BNEI (Bureau National des Elèves Ingénieurs) est l'unique organisation représentative des 185 000 élèves ingénieurs de France. Association loi 1901, elle fédère les associations étudiantes et les élus des écoles, quel que soit leur statut (public, privé) et leur ministère de tutelle. Administré et animé par des élèves-ingénieurs bénévoles, le BNEI s'organise autour de 24 Bureaux Régionaux des Elèves Ingénieurs (BREI), favorisant ainsi la mutualisation des bonnes pratiques associatives et la prise en considération des problématiques de politiques locales en matière de vie étudiante. Le premier axe de travail du BNEI est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts des élèves-ingénieurs. Et le second est de favoriser, promouvoir et accompagner l'engagement des étudiants en école d'ingénieurs.

Site internet : www.bnei.fr

Twitter : <https://twitter.com/bneiassos/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/bnei/>

Facebook : <https://www.facebook.com/BNEIassos>

Instagram : <https://www.instagram.com/bneiassos/>

Contact presse : Maëlle DARNIS - contact@bnei.fr - 07 62 36 17 94

A propos du BNEM :

Le Bureau National des Étudiants en École de Management (BNEM) est la première association étudiante qui vise à porter la voix et l'avis des 200 000 étudiants de la filière école de management dans l'écosystème de l'enseignement supérieur. La mission du BNEM est de permettre à chacune et chacun de s'engager pour faire entendre la parole des étudiants, de faire émerger des propositions sur les grands enjeux de notre temps et de concevoir ensemble le futur des écoles de management ! Le BNEM travaille sur de grands enjeux : la lutte pour l'égalité des genres, la diversité sociale et les enjeux écologiques.

Site internet : www.bnem.fr

Twitter : https://twitter.com/Le_BNEM

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/bnem-bureau-national-des-etudiants-en-ecole-de-management/>

Facebook : <https://www.facebook.com/LeBNEM>

Instagram : https://www.instagram.com/le_bnem/

Contact presse : Romain VISMARA- contactbnem@gmail.com - 07 85 32 89 32